

Comité des Fêtes de Thury

Assemblée Générale Extraordinaire du 10 décembre 2014

La séance s'est ouverte à 19h30, à l'aquarium, sous la présidence de M. Marc Arteaga, secrétaire du Comité des Fêtes.

Constitution du bureau

M. Arteaga rappelle au comité des fêtes que la convocation de cette assemblée générale extraordinaire fait suite à la démission du Président M. Jean-Paul Davoult.

Constatant qu'aucun candidat ne s'est fait connaître, l'assemblée générale constate l'impossibilité à constituer un bureau. Il est décidé d'organiser une nouvelle assemblée générale extraordinaire le 14 janvier 2015, autour d'une galette des Rois, afin de permettre à de nouveaux candidats de se faire connaître et offrir ainsi la possibilité au comité des fêtes de poursuivre son activité.

Avec l'aide de l'équipe du *Ptit Thurycois*, il est prévu d'ajouter au prochain numéro un message de sensibilisation et un appel à candidature.

En ce sens, le président de séance rappelle à l'assemblée que, malgré la situation particulière que connaît le comité des fêtes, les trois événements organisés en 2014 (foire d'avril, apéro concert et fête de la St-Julien) ont été un succès.

Bilan financier 2014

Patrick Szczurek, trésorier, prend ensuite la parole afin de faire part de la situation financière du comité des fêtes.

Il attire, entre autres, l'attention de l'assemblée générale sur le montant de l'assurance responsabilité civile (Axa) qui semble un peu élevé. Ce poste pourrait être renégocié, toutefois, le trésorier informe l'assemblée de la contribution régulière de l'assureur à nos besoins en communication, élément à prendre en considération en cas de renégociation.

Une attention particulière est également portée à la faible rentabilité enregistrée lors de la fête de la St Julien. Il convient cependant de prendre en compte dans ce calcul le stock restant à l'issue de cette manifestation.

Enfin, Patrick Szczurek informe l'assemblée que les résultats présentés pour 2014 sont les meilleurs enregistrés sur les 10 dernières années d'activités du comité des fêtes.

Planning 2015

Marc Arteaga reprend la parole afin de présenter le planning 2015 pour les 3 événements majeurs organisés par le comité des fêtes de Thury.

- Foire d'avril prévue le dimanche 5 avril 2015
- Apéro concert (date à fixer)
- Fête de la St-Julien les 15 et 16 août 2015. Les chasseurs attirent l'attention du comité des fêtes sur le fait que certains d'entre eux seront en congés lors de ce week-end. Il est rappelé à tous que traditionnellement la St-Julien est organisée le 3ème week-end d'août et que le maintien de cette tradition permet la fidélisation des visiteurs.

Etant entendu que d'autres événements de moindre ampleur devront être organisés afin de rythmer la vie du village (repas champêtre, thé dansant...).

Foire d'Avril 2015

Les débats s'ouvrent concernant l'organisation de la Foire d'Avril qui ne peut attendre la constitution du nouveau bureau.

- La date retenue (1er week-end d'avril) coïncidant cette année avec le week-end de Pâques, une

attention particulière devra être portée à l'organisation des animations et du déjeuner afin de s'assurer la présence d'un maximum de participants. Plusieurs idées sont émises :

- S'assurer de la disponibilité de l'église (messe, baptême, communion...) afin d'accueillir un concert Gospel dans l'après midi.
- Prévoir un repas de Pâques avec le traiteur qui sera retenu (priorité sera donnée au traiteur installé à Thury).
- Proposer une chasse aux oeufs pour les enfants.
- Anticiper la communication de l'évènement afin de s'assurer la meilleure visibilité possible :
 - Yonne Républicaine et annuaires papier
 - Syndicats d'initiative et offices de tourisme
 - Radios : France bleu, radio flotteur...
 - Sites web
- Améliorer l'organisation du vide grenier :
 - Prévoir la mise en place d'une équipe dédiée à la prise des réservations d'emplacements
 - Mettre en place un plan des rues et des emplacements afin de faciliter le travail des placiers le jour J. Le bureau du comité des fêtes informe l'assemblée que les plans, demandés par Nanou, sont d'ores et déjà disponibles en grand format.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.